

Quelques repères pour la conception, la consultation et l'analyse du manuel scolaire

Abdelghafour Bakkali
CPR de Tanger



1 Objectifs ciblés :

- Apprendre avec des documents
- Analyser la forme et le contenu du manuel scolaire de français en usage au collège marocain
- Savoir le mode de fonctionnement du manuel dans les apprentissages scolaires
- Se repérer et circuler dans un manuel
- Comprendre des textes et développer des stratégies de lecture
- Comprendre les illustrations et décoder des images

1 Population concernée : Elèves-Professeurs de la section Lettres françaises (cycle : Pédagogique)

1 Durée de formation : 30 h

1 Supports pour les activités de formation : Manuels de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} du collège

1 Contenu de formation :

1. Mode de fonctionnement des manuels dans les apprentissages scolaires :

LES MODES DE FONCTIONNEMENT D'UN MANUEL SCOLAIRE	A qui s'adresse-t-il ?	1→ A l'élève comme outil d'apprentissage	→ Permet des activités libres → Propose des modèles
		2→ A l'élève et au professeur comme outils d'enseignement	→ Organise le travail de l'élève et de l'enseignant → Livre du professeur
	Comment s'utilise-t-il ?	1→ Utilisation hors de la classe	→ Avant l'activité de classe comme motivation → Après l'activité de classe pour approfondir, structurer, renforcer...
			→ Usage individuel → Usage collectif
		2→ Utilisation en classe	→ Fait appel ou non à un matériel complémentaire

1.1. Choix du manuel scolaire :

Sur quels critères fonder ce choix ?

- Est-ce sur... (consulter les manuels de français de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année du collège)
 - la richesse de l'illustration ?
 - la lisibilité des textes ?
 - l'organisation et la pertinence des unités didactiques ?
 - le contenu et la variété des exercices ?
 - la qualité de la présentation, etc.
- 1.2. Fonctions essentielles du manuel scolaire :**
- Guider l'apprenant dans son travail personnel,
 - Aider l'enseignant dans la conception et l'élaboration de ses activités de classe.
- 1.3. Compétences requises pour utiliser un manuel ou maniabilité de l'ouvrage :**
- Le manuel est un livre : familiariser les élèves à l'utilisation des documents écrits : la forme, la densité du discours didactique, la typographie, l'illustration, etc.
 - Le manuel exige des compétences pour la construction du savoir : savoir circuler dans un manuel, savoir retirer des informations d'un support textuel et iconiques, savoir analyser un schéma, décoder un graphe, etc.
- 1.4. Le manuel est un outil commun à tous les élèves :**
- Comment peut-il convenir à un public hétérogène ?
 - Lorsqu'il s'agit de différencier les démarches pédagogiques, comment concevoir qu'un même manuel soit profitable à tous ?
 - Comment peut-on atteindre l'acquisition de l'autonomie dans la construction du savoir lorsqu'on utilise pour un même niveau un manuel commun ?

2. Facilitateurs techniques pour la maîtrise du document écrit :

Pour maîtriser les techniques de consultation et d'analyse des différentes composantes d'un manuel scolaire, il est recommandé que l'enseignant vise à familiariser les élèves à se repérer et à circuler dans un manuel. Comment ? Ils doivent en effet

- se familiariser avec le sommaire ou tables des matières,
- se familiariser avec les index, les lexiques, les glossaires,
- reconnaître des codes (variables visuelles, couleurs, images, dessins, etc.)
- se former à la prise d'informations.

2.1. Répertoire de signaux :

Les textes qu'on regroupe dans les manuels scolaires doivent permettre une lecture de survol grâce surtout à des *variables visuelles*. Ces saillies ont une valeur indiciaire. Le lecteur est à même de reconstituer, ou plutôt de reconstruire, le sens du texte par le biais de ces indices de type métatextuel :

- origine du texte,
- auteur(s),
- destination, type de document,
- signature.

La lecture de ce type de document est d'un intérêt particulier pour les apprenants de langue étrangère. La reconnaissance de la titration, de la division du texte (paragraphe), les saillies textuelles (disparités typographico-iconiques), le chapeau, les citations, les illustrations, etc. facilitent l'accès au texte, et permet un échange entre les différents partenaires de l'acte d'enseigner.

2.2. Approche globale :

Ce mode d'entrée au texte, ou cette démarche interactive, facilite la compréhension et incite l'apprenant-lecteur à consulter de prime abord les constituants visuels d'un document écrit. C'est justement ce qu'on appelle dans les pratiques pédagogiques l'approche globale des textes écrits. Moirand et Lehmann en étaient les principaux instigateurs (cf. S. Moirand (1979), *Situations d'écrit*, Paris, CLE international et D. Lehmann et al. (1980), *Pour une lecture fonctionnelle des textes de spécialité*, Paris, Didier). Voir aussi D. Coste (1974), « Lire le sens », in le *FDM*, n°109. L'approche globale consiste grosso modo à :

- Observation du texte (présentation iconique, support, typographie) : reconnaître son genre, l'émetteur, le récepteur.

- Repérage : de la situation de communication : qui, quoi, quand, où ?, des articulateurs, les mots marquant la cohérence discursive.
- Reconnaissance du connu : demander à l'apprenant-lecteur de chercher ce qu'il connaît déjà
- Donner des consignes de lecture (lecteur actif parce qu'il a une tâche à exécuter).

Document 7

**5 000 francs de frais de procédure
pour une dette de 225 F**

Saisie et contre-saisie à Lyon

Après avoir émis, l'an dernier, un chèque sans provision de 225 francs, Mme Josiane Perenet s'est vu réclamer près de 5 000 francs de frais de procédure, le 27 février, par un huissier lyonnais, M^r Nadine Poncet, qui a fait saisir une partie de ses biens.

Une quarantaine de jeunes communistes du Rhône ainsi que quatre élus (PC) de la commune de Vaulx-en-Velin, où habite Mme Perenet, sont entrés de force, le 5 mars, dans l'hôtel des ventes où étaient entreposés ses meubles et les ont emportés.

LYON

de notre bureau régional

La colère submerge Josiane Perenet lorsqu'elle évoque l'*«acharnement»* de l'huissier de justice qui, depuis un an, a, selon elle, fait gonfler de façon *«démessurée»* les frais et intérêts de recouvrement d'une dette insignifiante. Cette femme de trente-sept ans, secrétaire intérimaire, mère célibataire de trois enfants, achète deux étagères en février 1989. Avec 3 500 francs pour tout revenu, son compte bancaire est *«dans le rouge»*. Mais les étagères lui sont apparues indispensables dans la chambre des enfants, où elles doivent faire office de cloisons. Josiane paie donc avec un chèque sans provision, et le magasin charge un huissier, M^r Nadine Poncet, de procéder au recouvrement de la créance.

Pendant un an, Josiane va vivre au rythme des commandements, injonctions de payer et menaces de saisie que

lui adresse l'officier de justice. Trois rappels, d'abord. Puis un premier commandement, en mai, assorti d'un procès-verbal de saisie exécutoire. Il faut verser 1 196 francs, sinon les meubles seront vendus aux enchères le mois suivant. Josiane acquitte 300 francs en juin puis 300 francs en août. Nouvelles injonctions de payer : 1 670 francs en décembre, 2 060 francs en février et 4 716 francs le jour de la saisie. Josiane a, entre temps, déboursé 300 francs supplémentaires et envoyé un mandat de 225 francs au magasin. Néanmoins, le 27 février, M^r Poncet fait enlever la télévision, le magnétoscope, deux fauteuils, un coffre à bijoux et la chaîne hi-fi.

Quelques jours plus tard des membres du parti et des Jeunesses communiste alertés et indignés par ce *«cas exemplaire d'inhumanité»*, opèrent une *«contre-saisie»*. Ils tentent en vain d'ouvrir un dialogue avec l'huissier, qui porte plainte pour détournement d'objets saisis. M^r Poncet estime avoir agi *«en toute légalité»*. Elle explique l'inflation galopante de la dette par l'addition des intérêts et frais divers (publications judiciaires, procès-verbaux d'affiches, annonces ...) nécessaires à la procédure.

Pourtant, le président de la chambre départementale des huissiers de justice du Rhône, M^r Alain Dodet, estime que les poursuites menées par M^r Poncet ont été quelque peu disproportionnées à la dette, aux ressources de la débitrice et à l'intérêt du créancier. *«Le statut de l'huissier lui permet de déterminer quand il doit arrêter la procédure. C'est ce qui le distingue d'un mercenaire !»*

RAFAELE RIVAIS

INDICES DE DIVISION DE L'ESPACE

Zone titre

Zone chapeau

Zone origine du document

zone corps de l'article sur deux colonnes et divisé en paragraphes

encadré

titres

chiffres

date

italiques guillemets

parenthèses

noms propres titres (M^r)

zone signature

colonnes

3. Développer des stratégies de lecture :

Il est nécessaire pour un enseignant de commencer par l'examen et l'analyse des textes regroupés dans le manuel scolaire.

- Apprécier la lisibilité des textes, i.e. il faut que les supports textuels soient accessibles à la population cible, aussi bien dans le choix de la thématique que dans la spécificité du vocabulaire. Les mots présentant des difficultés pour les apprenants doivent être repérés et analysés. Cette saturation du discours pourrait, à bien des égards, être un handicap pour une approche fonctionnelle du document écrit qui constitue la toile de fond de l'enseignement/apprentissage du FLE. Il est en fait évident que plus le nombre de mots inconnus par un même élève est grand, plus il lui sera difficile d'accéder au sens. Pour savoir à quel degré les élèves d'un même niveau ont des difficultés dans la lecture d'un texte, l'enseignant de langue pourrait tester la capacité lexicale du public dont il a la mission de former. Il pourrait recourir aux tests suivants :

- Choisir des textes du manuel (texte difficile, intermédiaire et facile), demander aux élèves de souligner - et à compter- les mots et les structures qui les empêchent de comprendre le message véhiculé par ces textes, à compter le nombre de phrases utilisé dans chaque texte, le nombre de syllabes dans l'une des phrases longues du texte. Et ainsi il déterminera la lisibilité des textes choisis pour tel ou tel niveau. Dans un graphe, par exemple, il pourra visualiser pour un texte de 100 mots la fréquence des mots difficiles.
- Test de closure permet aussi de mesurer la capacité lexicale des élèves (restituer les mots manquants d'un texte) en un temps donné.
- Test de compréhension : poser des questions sur la compréhension du texte à lire sans préparation aucune. Le questionnement peut porter sur la
- typologie textuelle : à chaque type de texte correspond un mode d'apprentissage. Les élèves doivent être initiés à la reconnaissance du type du texte qu'on est censé leur présenter. Cette typologie pourrait être saisie à travers les intentions de communication de l'émetteur du texte-discours. A-t-il l'intention de communiquer ou d'informer ? lorsqu'on arrive à répondre à cette question, on pourra facilement déterminer le type de texte abordé (texte narratif, argumentatif, explicatif, descriptif, injonctif, etc.)
- Compétences linguistiques : les élèves doivent être capables de reconnaître les types de phrases, les transformations syntaxiques de la phrase, le système verbal français, le système orthographique, de consulter un dictionnaire de langue, une encyclopédie.

4. Lire les documents iconiques :

Les textes du manuel sont souvent accompagnés d'illustrations qui représentent, faut-il le noter, une surface considérable de la page et ont eu égard une fonction esthétique. Une étude attentive pourrait sans doute révéler l'importance de ces messages visuels dans le processus d'enseignement/apprentissage. Cette imagerie sollicite constamment la perception et la mémoire visuelle, et est une aide à la mémorisation et à la concrétisation de messages abstraits. Ceci nous conduit à déterminer l'articulation texte/image ou plus précisément le rapport signes linguistiques et signes iconiques. Les concepteurs des manuels choisissent en effet ces illustrations en fonction de leur pertinence et surtout de leur force informative voire persuasive.

L'illustration enrichit l'environnement textuel comme d'ailleurs les « saillies textuelles » ou « variables visuelles ». C'est ce qu'on appelle paratexte (Genette, 1972) ou cotexte (Kerbrat-Orecchion, 1980). Pour lire une image, il ne faut pas seulement insister sur la conception et la construction de ces messages visuels, il faut surtout insister sur sa force communicative, i.e. sur la vision de celui qui l'a produite et sur les paramètres utilisés pour cet effet. A-t-il l'intention donc de communiquer ou d'informer ?

Comme outils didactiques, les dessins exigent aussi de l'utilisateur du manuel scolaire des compétences, des stratégies de lecture spécifiques, pour les décoder. Il en est de même pour les schémas, les graphiques, les tableaux, les BD et les dessins humoristiques, etc.. Une première ancrage consiste à inviter l'apprenant à observer le support iconique, à faire des hypothèses et à anticiper. La lecture du texte écrit permet par la suite de vérifier si les interprétations de l'image sont conformes au contenu textuel. « *L'illustration intervient dans un processus de communication et répond à un besoin d'information par rapport aux données verbales correspondantes. Par l'intermédiaire de l'illustration, l'auteur du texte didactique, du manuel pédagogique ou l'enseignant transmet un message [...] Il s'agit alors d'orienter l'activité de l'élève vers l'utilisation complémentaire des deux modalités d'expression (verbale et illustrative)* » (Liliane Vezin, « Les illustrations, leur rôle dans l'apprentissage des textes », in **Enfance** n°1,1986) Cette approche vise notamment la

construction d'une sorte de typologie des fonctions de l'image dans les manuels : image-décoration, image-traduction, image-exemple, image-information, image-communication. Elle vise également à la construction du sens véhiculé par le support iconique.

5. Analyser les manuels de français : Construire une grille d'analyse :

Puisque le manuel occupe une place privilégiée dans notre mode d'enseignement/apprentissage aussi bien pour l'enseignant que pour l'élève, une grille d'analyse constituée d'un certain nombre d'indicateurs et de sous-indicateurs permet de vérifier la faisabilité et validité d'un manuel.

GRILLE D'ANALYSE DES MANUELS DE FRANÇAIS

I.	Identification :
1.	Auteurs :
2.	Titre :
3.	Niveau ciblé:
4.	Editeur :
5.	Date de parution ou de réédition :
6.	Fonctions et titres académiques des auteurs
7.	Le manuel a-t-il été expérimenté au préalable :
8.	Le manuel est-il un livre de cours et d'exercices, un fichier sur lequel l'élève peut écrire, un recueil d'exercices, ou autres (préciser) ?
9.	Le manuel est-il accompagné d'un guide du professeur, d'un livre de TP d'exercices, d'un corrigé, d'autres matériels didactiques ?
10.	Le manuel est-il complet ? (Quelle que soit l'exhaustivité d'un manuel, l'enseignant doit constamment y apporter des compléments) :
11.	Le manuel comporte-t-il un mode d'emploi (pour l'enseignant, pour l'élève ou les deux) ?
12.	Le manuel précise-t-il les intentions des auteurs ?
13.	Les auteurs proposent-ils une ou plusieurs répartitions sur l'année ?
II. Axe « communication »	
1.	Les textes sont-ils rédigés dans un langage accessible à l'élève ?
-	Le vocabulaire est-il à la portée des élèves ?

-	Quelle est la longueur des textes (rendue en nombre de mots) ?
-	Comment trouvez-vous la structure phrastique ?
-	Les textes favorisent-ils une lecture anticipatrice ?
2.	L'origine socioculturelle des élèves est-elle prise en compte lors de l'élaboration du manuel ?
3.	Les énoncés, les exemples, les données des activités évaluatives sont-ils actualisés, vraisemblables, accessibles aux élèves ?
4.	Le manuel utilise-t-il des supports visuels ? Lesquels ?
5.	Utilise-t-on des couleurs ? Lesquelles ? Pour quelles activités d'apprentissage ?
6.	Le métalangage est-il susceptible d'être entendu par les élèves ?
7.	Le manuel comporte-t-il des facilités de repérage ? Si oui, lesquelles ?
8.	Le manuel comporte-t-il un index lexical, un index des symboles, un formulaire, une table des matières ?
9.	Le manuel comporte-t-il une bibliographie ? Comment se présente-t-elle ?
10.	Pour chaque découpage (UD), quelle est l'importance relative à la présentation, à l'information et
11.	au résumé (s'il existe), les règles, les exercices ?
III. Axe «pédagogique » :	
1.	De quel schéma se rapproche chaque activité de classe incluse dans le manuel ?
B	<u>schéma 1</u> : activité de base (apport d'informations) + exercices + des modèles d'application
B	<u>schéma 2</u> : exercices ou exemples (apport d'informations) + exercices de systématisation + applications
B	<u>schéma 3</u> : exercices sans apport d'informations (l'enseignant fera la synthèse) + systématisation + applications
B	<u>schéma 4</u> : situations-problèmes (mise en situation de recherche pour l'élève) + confrontation suggérée des situations + synthèse et apport d'informations par l'enseignant ou le manuel + applications + systématisation.
2.	Les activités de systématisation et d'évaluation : Avec quelle fréquence trouve-t-on ces différents types d'exercices dans le manuel ?
-	exercices «supports du cours » (objectif :
-	- faire acquérir des connaissances par une suite de questions
	« faciles ») :

.....

.....

- Exercices d'entraînement (objectif : automatiser l'emploi des notions déjà étudiées) :

.....

- exercices d'application (Objectif : faire connaître et mettre en œuvre des notions déjà étudiées) :

.....

- exercices d'évaluation (objectif : contrôler les savoirs et savoir-faire) :

.....

- situations-problèmes (objectif : - placer l'apprenant face à une situations-problème » en vue de lui faire construire des notions déterminées) :

.....

- Exercices « ouverts » (objectif : placer l'élève face à une situation inédite en vue de favoriser un comportement de recherche) :

.....

.....

3. Le manuel envisage-t-il explicitement les relations entre les concepts étudiés et les apports d'informations (pour toutes les activités d'apprentissage incluses dans ce support pédagogique) ?

.....

4. Le manuel peut-il être une référence pour l'élève (pour les fixations et approfondissements des notions étudiées) ?

.....

.....

6. La stratégie pédagogique pour la conception ou le choix d'un manuel scolaire :

Le manuel répond à une stratégie pédagogique .	q Comment organise-t-il l'apprentissage	Centration sur les connaissances
		Centration sur la démarche pédagogique
	q A quelle conception de la communication enseignant/enseigné renvoie-t-il ?	Styles et modes de discours didactique employé dans l'ouvrage
	q Quel degré d'autonomie laisse-t-il à l'élève, à l'enseignant ?	Incitation au développement d'activités autonomes
		Proposition d'instruments de guidage, d'exercices d'évaluation
	q Quelles sont les propositions d'ouverture sur l'extérieur ?	Renvois vers d'autres sources d'informations (livres, revues, etc.)
		Propositions d'observations sur le terrain...